



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 24 avril 2018 — N° 330

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Colombe St-Pierre nommée Chef de l'année au gala des Lauriers de la gastronomie québécoise.

Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de La Fondation François-Lamy inc.

Mme Guilbault (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire du Corps de cadets 2600 de Rochebelle.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter M. José Emilio Hernandez Yanez pour le succès et l'originalité de son entreprise, La Mexicoise inc., spécialisée dans la nourriture à base d'insectes.

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de demander au gouvernement d'investir davantage dans la culture au Québec.

24 avril 2018

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'organisme Maison des grands-parents de Sherbrooke.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Guy Boisclair et à Mme Solange Rouleau, fondateurs et artisans du succès de l'Auberge Godefroy.

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de souligner le Jour de la Terre.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire du Club Optimiste Sainte-Julie inc.

À 13 h 51, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

24 avril 2018

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, au nom de Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

Le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celui-ci.

(Dépôt n° 4274-20180424)

Puis, elle dépose au nom de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie la motion suivante :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies.

(Dépôt n° 4275-20180424)

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le rapport d'application de la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, avril 2018.

(Dépôt n° 4276-20180424)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

24 avril 2018

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 mars 2018 par M. Jolin-Barrette (Borduas) concernant les panneaux de type Kali-Flash à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Spénard à Sainte-Madeleine;

(Dépôt n° 4277-20180424)

La mise à jour du calendrier de l'étude des crédits budgétaires 2018-2019.

(Dépôt n° 4278-20180424)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 20 avril 2018, que lui a adressée M. Philippe-André Tessier, président par intérim de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, l'informant de la démission de M^e Pascale Fournier à titre de membre de la Commission. Cette lettre est accompagnée d'une copie de la lettre de démission de M^e Fournier.

(Dépôt n° 4279-20180424)

Dépôts de pétitions

M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 114 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place d'un plan d'action favorisant l'accessibilité des personnes vivant avec un handicap dans toutes les municipalités du Québec.

(Dépôt n° 4280-20180424)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

24 avril 2018

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Therrien (Sanguinet) dépose :

Copie d'un document intitulé *Partenariat stratégique – Airbus conclut un accord visant l'acquisition d'une part majoritaire de la Société en commandite Avions C Series*.

(Dépôt n° 4281-20180424)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Lisée, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec témoigne de sa vive indignation face aux actes insensés perpétrés à Toronto lundi le 23 avril et qui ont coûté la vie à 10 personnes et blessé plusieurs autres;

QU'elle exprime sa solidarité et ses profondes condoléances aux familles et aux proches des victimes dont ces actes auront changé la vie à tout jamais;

QU'elle rappelle plus que jamais l'engagement du Québec en faveur de l'État de droit, de la démocratie, de la paix, de la solidarité et de l'inclusion;

QU'enfin, les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence à la mémoire des victimes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

24 avril 2018

M. Therrien (Sanguinet), conjointement avec M. Lelièvre (Gaspé), présente une motion concernant la déclaration d'impôt de Revenu Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Roberge (Chambly), conjointement avec M. Khadir (Mercier) et M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant le projet de loi n° 1093, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique pour limiter et encadrer les contributions financières exigées des parents; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Ménard, whip en chef du gouvernement, M. Gaudreault, whip en chef de l'opposition officielle, M. Martel, whip du deuxième groupe d'opposition, M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), propose :

QUE l'Assemblée nationale constate que la population du Québec demande à ses député.es de faire preuve de transparence;

QU'elle constate que la population du Québec désire savoir comment son argent est dépensé dans le cadre des missions parlementaires;

QUE l'Assemblée nationale demande qu'un compte-rendu et qu'un rapport détaillé des dépenses soit publié après chacune des missions parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

24 avril 2018

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, au nom de Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, conjointement avec M. Bergeron (Verchères), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), propose :

QUE l'Assemblée nationale fasse appel à son devoir de mémoire et commémore le génocide arménien qui fut l'une des plus terribles tragédies à marquer le début du vingtième siècle;

QU'elle rende hommage aux nombreuses victimes qui, il y a 103 ans, ont péri lors des sombres événements qui débutèrent en avril 1915 et exprime sa solidarité envers le peuple arménien et les membres de sa diaspora;

QU'elle appelle de tous ses vœux l'édification d'un monde plus juste, plus pacifique, plus égalitaire, où de telles atrocités ne pourront plus jamais se produire et qu'elle réitère son engagement à lutter contre toute forme de haine;

QU'enfin, les membres de cette Assemblée observent une minute de silence en mémoire des victimes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- La Commission des institutions afin de compléter l'étude des crédits budgétaires 2018-2019 du portefeuille « Sécurité publique »; puis afin de procéder à l'étude du volet « Réforme des institutions démocratiques » des crédits budgétaires 2018-2019 du portefeuille « Conseil exécutif »;

24 avril 2018

- La Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2018-2019 du portefeuille « Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques »; puis afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires 2018-2019 du portefeuille « Transports, Mobilité durable et Électrification des transports »;
- La Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude du volet « Jeunesse » des crédits budgétaires 2018-2019 du portefeuille « Conseil exécutif »;
- La Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude du volet « Habitation / Régie du logement » des crédits budgétaires 2018-2019 du portefeuille « Affaires municipales et Occupation du territoire »;
- La Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude du volet « Économie » des crédits budgétaires 2018-2019 du portefeuille « Économie, Science et Innovation »;
- La Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude du volet « Enseignement supérieur » des crédits budgétaires 2018-2019 du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur ».

À 15 h 13, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 25 avril 2018, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON